



---

**Conseil général**  
Échange

A1112-CG-052

**Conjoncture économique**  
**Février 2012**

**Des vents contraires soufflent fort**

Les 21, 23 et 24 février 2012

- Siège social
- Bureau de Québec

Centrale des syndicats du Québec  
9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3  
320, rue St-Joseph, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7  
Adresse Web : <http://www.csq.qc.net>

Téléphone : (514) 356-8888  
Téléphone : (418) 649-8888

Télécopie : (514) 356-9999  
Télécopie : (418) 649-8800



## Plan

### 1. Scène internationale et Canada

- États-Unis : remontée laborieuse
- Europe : l'épicentre de la crise
- Japon : en mode récupération
- Pays émergents : ralentissement
- Canada : confronté à de vents contraires
- Prévisions économiques du FMI : revues à la baisse

### 2. Nouvelle étude de l'OCDE : réduire les inégalités tout en stimulant la croissance économique

### 3. Québec

- Affaïssement de l'emploi
- Fermetures d'entreprises
- Inflation au Québec : 2,8 %

### 4. Finances publiques

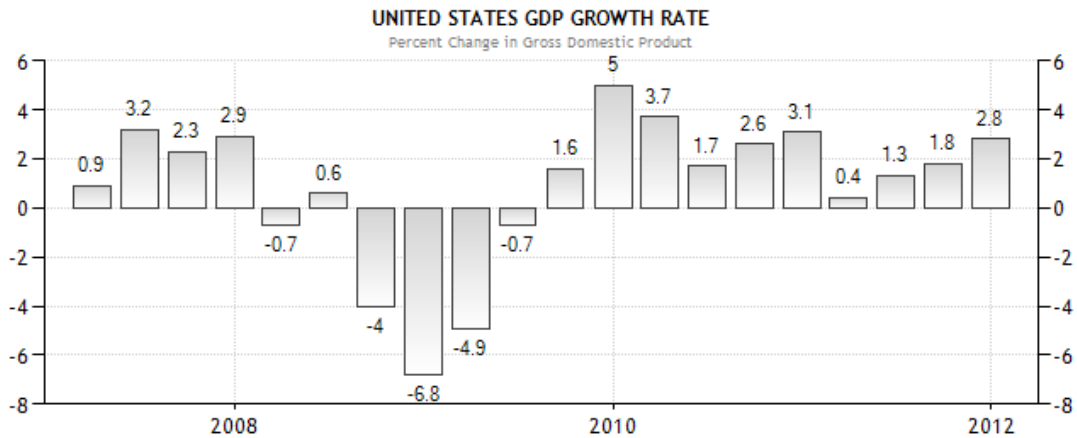
- Fédéral
  - Transferts fédéraux pour la santé : désengagement fédéral planifié et étranglement des provinces
  - Autres transferts : statu quo
  - Transferts fédéraux au Québec pour 2012-2013 : inchangés
  - Révision du programme de la sécurité de la vieillesse
  - Vers un budget d'austérité
- Québec
  - Des choix budgétaires à revoir

## Conclusion

## 1. Scène internationale et Canada

### États-Unis : remontée laborieuse

Graphique 1



SOURCE: WWW.TRADINGECONOMICS.COM | BUREAU OF ECONOMIC ANALYSIS

Aux États-Unis, l'économie remonte laborieusement la pente, comme en témoigne la progression faible, mais régulière du produit intérieur brut (PIB) tout au long de l'année dernière. Le taux de chômage a commencé à fléchir en fin d'année, diminuant à 8,3 % en janvier 2012, après avoir stagné à 9,1 % pendant la plus grande partie de l'année. Les signaux de ce côté sont donc modérément positifs. Certains estiment que le séisme et le tsunami qui ont dévasté le Japon en mars 2011 ont provoqué des dommages collatéraux sur l'économie américaine en privant l'industrie de biens intermédiaires pendant un certain temps, mais que ces effets sont maintenant dissipés. En outre, comme 2012 est une année électorale, on peut s'attendre à ce que le gouvernement Obama fasse un maximum d'efforts pour dynamiser l'économie.

Graphique 2



SOURCE: WWW.TRADINGECONOMICS.COM | BUREAU OF LABOR STATISTICS

Cela dit, il reste encore beaucoup de sable dans l'engrenage. Le marché immobilier n'a toujours pas repris. Le secteur privé comme le secteur public cherche à réduire son endettement. De ce fait, les ménages modèrent leur consommation et les entreprises sont réticentes à investir. Si les plus grandes disposent de beaucoup de liquidités, les plus petites attendent toujours la réouverture des vannes du crédit. Le tassement des exportations prévu en 2012, en raison du ralentissement de la croissance des pays émergents, devrait également jouer. Il y a aussi les incertitudes concernant la crise de l'endettement européen qui incitent à la retenue.

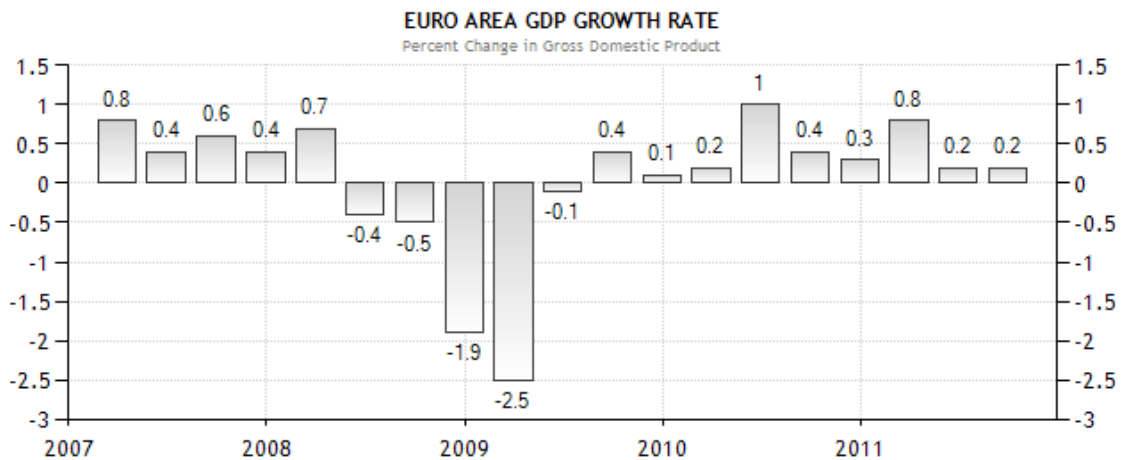
En raison des perspectives incertaines, la Réserve fédérale américaine a annoncé le 25 janvier dernier, dans un geste plutôt surprenant, son intention de laisser ses taux d'intérêt proches de zéro au moins jusqu'à la fin de 2014. Cette politique monétaire très accommodante constitue en quelque sorte une solution de rechange à la politique « d'assouplissement quantitatif » qui revient à faire tourner la planche à billets. Les deux phases de cette approche, baptisées QE1 et QE2, ont en effet soulevé beaucoup de critiques.

### Europe : l'épicentre de la crise

Du côté de l'Europe, la situation demeure préoccupante.

La conflagration financière de l'année dernière semble connaître un certain répit, alors que l'attention se polarise sur le cas de la Grèce. Les deux sommets européens tenus l'automne dernier ont permis des avancées sur les questions de la discipline fiscale et la constitution d'un fonds de secours européen, même s'il subsiste plusieurs divergences de vues entre les États membres. Parallèlement, l'injection massive de liquidités par la Banque centrale européenne (BCE) a réussi à tempérer une crise du crédit larvée. Même les marchés boursiers ont connu une certaine accalmie. Toutefois, la situation demeure précaire et les problèmes sont loin d'être résolus, comme l'illustre l'embrasement d'Athènes à la mi-février.

Graphique 3



De ce côté, le durcissement des exigences des partenaires européens et du Fonds monétaire international (FMI) à l'égard de la Grèce, en échange d'un soutien financier, provoque un approfondissement de la crise politique et sociale alors que la paupérisation se généralise. La dernière mouture exige du gouvernement et des partis d'opposition qu'ils s'engagent par écrit à sabrer 15 000 postes additionnels dans la fonction publique, à réduire de 22 % le salaire minimum, à amputer davantage les retraites, à opérer 325 millions de dollars de nouvelles coupes dans les dépenses, à accélérer les privatisations, etc.

Alors que le pays s'enfonce dans la récession pour une cinquième année consécutive, que l'endettement public s'alourdit du fait de l'absence de croissance et qu'il est impossible d'atteindre les cibles budgétaires dans un tel contexte, les politiques d'austérité ne servent qu'à accélérer la spirale *dépressionniste*. Avec de telles politiques, aucune issue n'est envisageable autre que la ruine du pays et de ses citoyens.

Ce cas illustre de manière dramatique ce qui pend au bout du nez des autres pays du sud européen et même des pays réputés plus solides qui persistent dans leurs politiques d'austérité. Pour éviter une dérive du même genre, le Royaume-Uni, engagé dans une politique d'austérité sévère qui malmène l'économie, s'est lancé récemment dans une opération « d'assouplissement quantitatif » (imprimer de l'argent), suivant l'exemple des États-Unis. On verra ce qui en résulte. Mais son imbrication étroite dans l'économie européenne ne peut manquer d'affecter l'évolution de la situation.

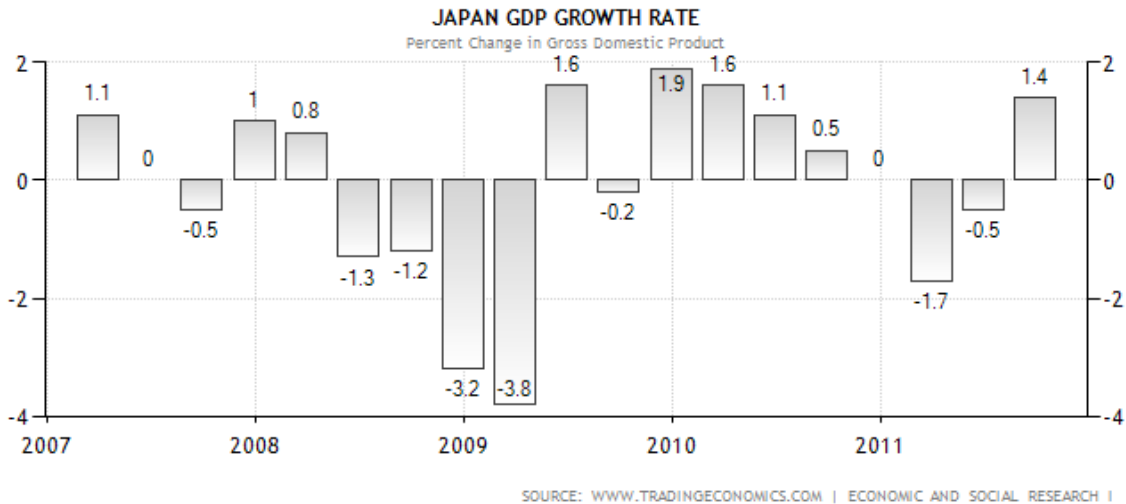
Aussi, c'est sans grande surprise que nous voyons les agences de crédit revoir à la baisse les notes de plusieurs pays. Le 13 janvier dernier, Standard & Poor's a retiré à la France sa cote triple A, en même temps que l'agence décotait huit autres pays de la zone euro. Le 13 février 2012, Moody's a sanctionné six pays, en abaissant les cotes de l'Italie, du Portugal et de l'Espagne, tout en plaçant « sous perspective négative » la France, le Royaume-Uni et l'Autriche. Cela sans parler de toute une brochette de banques européennes dont les notes ont été placées « sous surveillance ».

Entre-temps, l'économie de la zone euro glisse vers la récession. Les pays du sud sont les plus touchés. En Espagne et en Grèce, le taux de chômage officiel continue à grimper, il frise les 23 %. Un jeune sur deux se trouve au chômage.

### **Japon : en mode récupération**

Du côté du Japon, qui demeure la troisième puissance économique mondiale, le rebond observé n'est que le contrecoup de la brutale contraction de l'activité économique consécutive aux séismes, au tsunami et aux accidents nucléaires de mars dernier.

Graphique 4



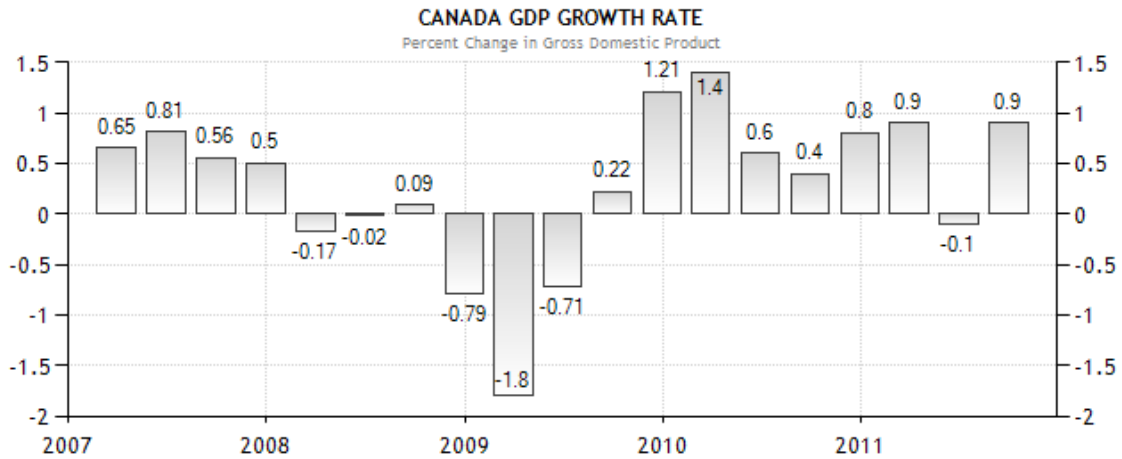
### **Pays émergents : ralentissement**

Les pays émergents et en développement sont de plus en plus affectés par les déboires des pays avancés, dans la mesure où leur croissance repose en grande partie sur les exportations. Même les grands pays émergents (Chine, Brésil, Inde, Afrique du Sud, Turquie, etc.), qui tiraient la croissance mondiale jusque-là, connaissent présentement un essoufflement. Ceux-ci subissent déjà le contrecoup des politiques monétaires restrictives que la quasi-totalité de leurs autorités monétaires, en particulier en Chine, a appliquées pour contenir les flambées inflationnistes touchant les denrées alimentaires et l'immobilier. Advenant une détérioration de l'économie mondiale, ces pays n'auraient plus la même capacité qu'en 2009 pour mettre en œuvre des politiques de stimulation économique.

### **Canada : confronté à des vents contraires**

En examinant les variations d'un trimestre à l'autre, on observe que l'économie canadienne a trébuché au milieu de 2011, alors que la croissance du PIB a marqué un temps d'arrêt, mais la progression a repris par la suite (graphique 5). La performance pour le dernier trimestre de 2011 n'est pas encore connue, mais il ne faut pas s'attendre à grand-chose. Les données mensuelles disponibles indiquent que le PIB réel a connu une légère baisse de 0,1 % en novembre après une croissance nulle en octobre.

Graphique 5  
Canada : variation du PIB réel par rapport au trimestre précédent

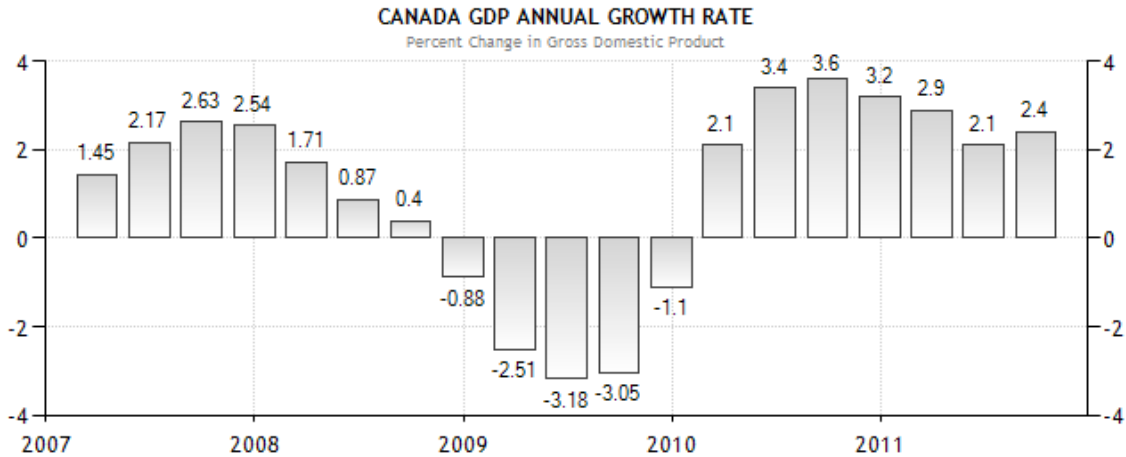


SOURCE: WWW.TRADINGECONOMICS.COM | STCA - STATISTICS CANADA

Sous l'angle des variations annuelles, un tableau quelque peu différent apparaît. En effet, depuis le milieu de 2010, le rythme de la croissance économique au Canada s'est affaibli continuellement avec un léger regain l'automne dernier (graphique 6).

Graphique 6

Canada : variation du PIB réel par rapport au même trimestre l'année précédente



SOURCE: WWW.TRADINGECONOMICS.COM | STCA - STATISTICS CANADA

L'examen des données sous-jacentes montre que la demande intérieure n'a cessé de faiblir depuis un an et demi. Toutes les composantes ont faibli : les dépenses personnelles, les dépenses courantes des administrations publiques, les investissements des administrations publiques, ainsi que les investissements des

entreprises. En outre, la progression des exportations a faibli sans arrêt, sauf l'automne dernier où une reprise s'est manifestée. Cela explique d'ailleurs la légère remontée du taux de croissance du PIB.

Ces observations doivent être contextualisées. L'ampleur de la récession de 2009 au Canada a été plutôt modeste parce que la demande intérieure a assez bien résisté alors que le commerce extérieur se contractait. Aussi, la sortie de la récession s'est opérée rapidement quand le commerce extérieur s'est ravivé. Cependant, c'est la fermeté des dépenses personnelles et l'accroissement substantiel des investissements publics qui ont joué un rôle déterminant. À l'inverse, le ralentissement des dépenses personnelles, à cause de l'endettement des ménages, de la faiblesse des hausses salariales, de la progression du chômage, freine présentement le rythme de l'activité. À cela, il faut conjuguer la baisse de régime des investissements publics qui modère davantage le rythme de croissance. Avec la fin des programmes de stimulation, le taux de croissance des investissements publics s'est replié dramatiquement, passant de 20 % au début de 2010 à 0,8 % en septembre 2011.

En somme, la croissance nationale faiblit à cause de la fin des programmes publics de stimulation et du fait que le secteur privé n'a toujours pas pris le relais, tandis que la dynamique du secteur extérieur demeure fluctuante. Les impacts négatifs de cet affaiblissement d'ensemble semblent se concentrer sur l'économie du Québec qui, à la différence des autres régions, a vu l'emploi s'affaïsser à la fin de 2011.

### **Prévisions économiques du FMI : revues à la baisse**

Compte tenu de ces évolutions, le FMI a récemment révisé fortement à la baisse ses prévisions économiques mondiales, surtout en raison des turbulences dans la zone euro<sup>1</sup>. En 2012, la croissance économique mondiale serait de 3,3 %, soit trois quarts de point de pourcentage de moins que dans les prévisions antérieures.

Selon le FMI :

- La reprise mondiale devrait marquer le pas et les risques augmenter.
- La zone euro devrait connaître une récession modérée et le reste du monde un ralentissement.
- Un vaste ensemble de mesures est nécessaire pour rétablir la stabilité financière.
- Il faut éviter de durcir trop rapidement la politique budgétaire.

Dans son ensemble, en 2012, la croissance dans les économies avancées devrait atteindre 1,2 % seulement, une révision à la baisse de trois quarts de point de pourcentage par rapport à la prévision de septembre dernier. La zone euro connaîtrait une décroissance de 0,5 % cette année. C'est surtout l'Italie et

---

<sup>1</sup> FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (2012). *Perspectives de l'économie mondiale*, Bulletin du FMI, (24 janvier), [www.imf.org/external/french/index.htm](http://www.imf.org/external/french/index.htm) (Consulté le 30 janvier 2012).

l'Espagne qui seraient affectées. Pour le Canada, le FMI prévoit une croissance de 1,7 % en 2012, soit 0,2 % de moins que ses prévisions de septembre dernier, et 2,0 % en 2013, soit une réduction de 0,5 % par rapport aux prévisions antérieures. Dans les pays émergents et en développement, la croissance ralentirait aussi en 2012, pour s'établir en gros à 5,4 %, soit 0,8 % de moins que la croissance enregistrée en 2011.

**Tableau 1. Perspectives économiques du FMI, janvier 2012<sup>2</sup>**

	Prévisions janvier 2012			Écart par rapport aux prévisions de septembre 2011	
	2011	2012	2013	2012	2013
<b>Production mondiale</b>	3,8	3,3	3,9	-0,7	-0,6
<b>Pays avancés</b>	1,6	1,2	1,9	-0,7	-0,5
<b>États-Unis</b>	1,8	1,8	2,2	0,0	-0,3
<b>Zone euro</b>	1,6	-0,5	0,8	-1,6	-0,7
<b>Pays émergents et en développement</b>	6,2	5,4	5,9	-0,7	-0,6
<b>Canada</b>	2,3	1,7	2,0	-0,2	-0,5

Dans un discours qu'elle a prononcé à Berlin le 23 janvier 2012, la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, a présenté les éléments principaux de l'action à entreprendre. L'Europe, qui est au cœur des préoccupations de la communauté internationale, a besoin d'une croissance plus vigoureuse, de pare-feu plus vastes et d'une intégration plus poussée, a-t-elle indiqué, tout en ajoutant que d'autres pays ont aussi un rôle important à jouer pour rétablir une croissance mondiale équilibrée. M<sup>me</sup> Lagarde a aussi indiqué que le FMI était prêt à apporter son aide et cherchait à accroître ses ressources de prêt d'un montant pouvant aller jusqu'à 500 milliards de dollars.

## **2. Nouvelle étude de l'OCDE : réduire les inégalités tout en stimulant la croissance économique**

Depuis un certain temps, l'accroissement des inégalités de revenus préoccupe l'Organisation de développement et de développement économiques (OCDE) qui y a consacré une étude en décembre dernier<sup>3</sup>. Cette fois, l'OCDE examine ce qui peut être fait pour réduire les inégalités de revenus tout en stimulant la croissance économique. Dans une étude à venir, l'OCDE consacre un chapitre à l'examen de

<sup>2</sup> FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (2012). *Perspectives de l'économie mondiale*, [www.imf.org/external/french/pubs/ft/survey/so/2012/new012412af.pdf](http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/survey/so/2012/new012412af.pdf) (Consulté le 3 février 2012).

<sup>3</sup> ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2011). *Divided we stand: Why inequality keeps rising* (Consulté le 5 décembre 2011).

l'augmentation des écarts de revenus dans les divers pays et propose diverses stratégies pour contrer ce phénomène tout en stimulant la croissance économique<sup>4</sup>.

Voici un résumé des actions et des politiques recommandées par l'OCDE (traduction libre).

- Importance de l'éducation
  - Les politiques qui favorisent l'obtention de diplômes au secondaire supérieur et au-delà contribuent à réduire les inégalités.
- Importance des institutions du marché du travail et des politiques bien conçues.
  - Un salaire minimum relativement élevé, mais pas à un niveau tel qu'il soit susceptible de nuire à l'emploi.
  - Des arrangements institutionnels qui favorisent le renforcement des syndicats tendent à réduire les disparités salariales et contribuent à une meilleure équité.
  - Les protections de l'emploi qui égalisent davantage les termes des contrats à temps plein et à temps partiel réduisent les inégalités en limitant l'amplitude de la dispersion des salaires tout en rendant possibles des niveaux d'emploi plus élevés.
- Réduire les entraves à la concurrence entre les produits peut favoriser une réduction des inégalités en stimulant l'emploi, quoique les preuves des études empiriques à ce sujet ne soient guère concluantes.
- Politiques qui favorisent l'intégration des immigrants et qui combattent toute forme de discrimination.
- Les régimes d'imposition et de transferts jouent un rôle clé dans la réduction des inégalités. Les trois quarts de la réduction des inégalités dans les pays de l'OCDE proviennent des transferts.
- Des diverses formes d'imposition et de taxation, l'impôt sur le revenu est plus progressif, tandis que les cotisations sociales, les taxes à la consommation et les taxes foncières ont tendance à être régressives. La progressivité de l'impôt pourrait être améliorée en supprimant les dépenses fiscales qui profitent surtout aux hauts revenus. À cet égard, l'OCDE évoque notamment l'imposition à taux réduit des gains de capital et autres dispositions de même nature qui favorisent l'évitement fiscal pour les riches.

---

<sup>4</sup> ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2012). *Reducing economic inequality while boosting growth: Can it be done?*, [www.oecd.org/dataoecd/44/26/49421421.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/44/26/49421421.pdf) (Consulté le 25 janvier 2012).

- Plusieurs politiques permettent à la fois de stimuler la croissance économique et de réduire les inégalités de revenus : outre l'éducation, la réduction de la précarité sur le marché du travail, l'intégration des immigrants, une plus grande participation des femmes sur le marché du travail, la réduction des dépenses fiscales pour investir dans la construction de logements sociaux.
- Des compromis sont à rechercher entre des objectifs contradictoires, par exemple, l'extension sectorielle de conventions collectives si la compétitivité des entreprises n'est pas menacée. L'OCDE se dit aussi en faveur d'une extension des taxes à la consommation aux dépens des impôts sur les revenus, ce qui aurait pour effet, selon l'organisme, d'accroître l'incitation au travail et de favoriser l'épargne et l'investissement, une orientation avec laquelle nous sommes en désaccord en raison des incidences négatives sur le plan de l'équité. L'OCDE admet qu'un accroissement des transferts financiers vers les personnes à faible revenu peut atténuer les inconvénients des taxes à la consommation sur le plan de l'équité.

Même si plusieurs de ces orientations se rapprochent des nôtres, il ne faut pas croire pour autant que l'OCDE, qui nous a plutôt habitués à des prescriptions néolibérales, a tout à coup changé de camp. Mais cet organisme est aussi traversé par les mêmes débats d'idées et les mêmes rapports de forces sociaux que ceux que l'on retrouve chez nous. Le genre d'étude qu'on voit apparaître et les sujets traités reflètent sans doute l'élargissement de l'espace occupé par des courants plus progressistes, à la lumière des échecs et des impasses auxquelles mène le cours néolibéral débridé.

### **3. Québec**

#### **Affaïssement de l'emploi**

L'aspect marquant de l'évolution économique québécoise au cours des derniers mois est sans contredit l'affaïssement de l'emploi. À ce chapitre, le Québec a fini l'année 2011 de manière désastreuse.

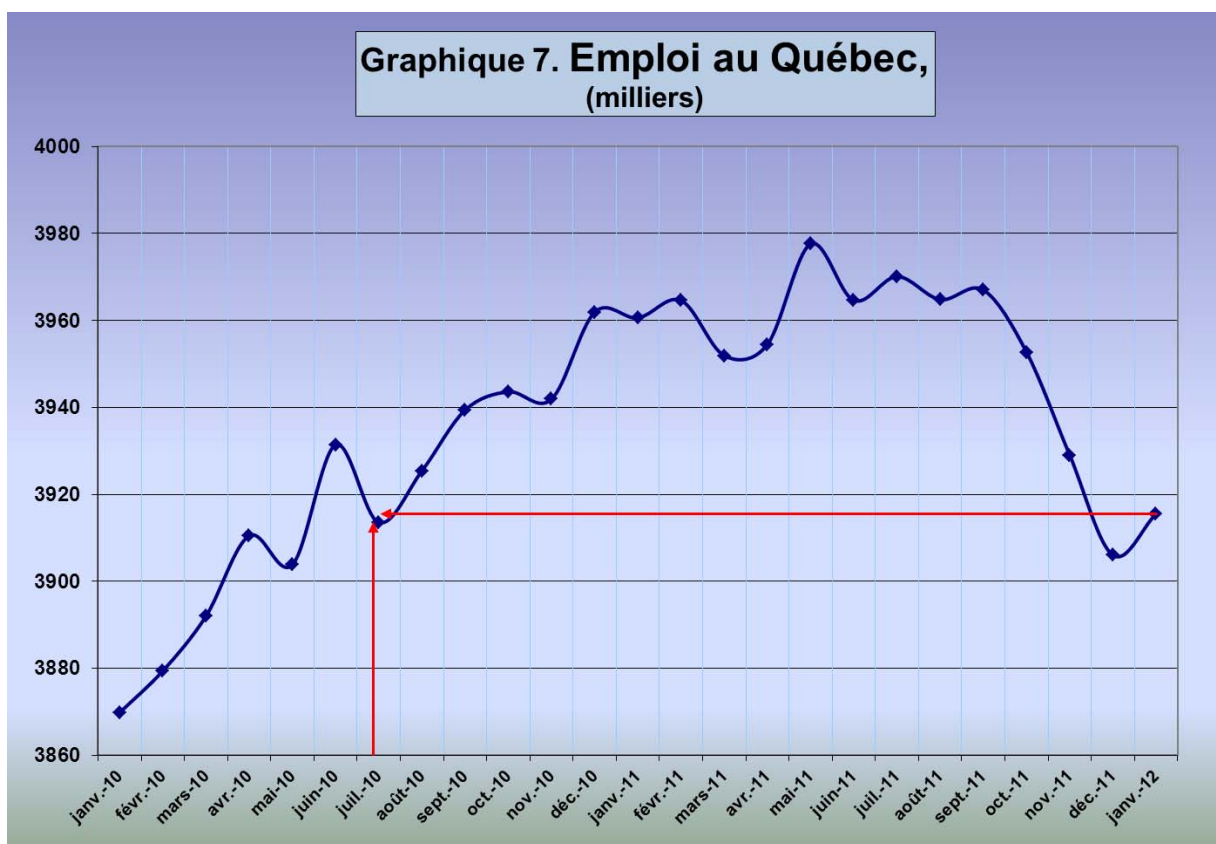
Selon les données révisées de Statistique Canada, le Québec a perdu 61 000 emplois au cours des trois derniers mois de 2011, soit autant qu'au cours de la récession de 2009<sup>5</sup>. Cette évolution est d'autant plus préoccupante qu'elle survient après une stagnation de l'emploi tout au long des mois d'été. De ce fait, le niveau de l'emploi au Québec est revenu au même point où il se trouvait il y a un an et demi, en juillet 2010.

Les chiffres les plus récents, pour le mois de janvier, indiquent que l'hémorragie semble stoppée, grâce à la création nette de 9 500 emplois. Mais il s'agit exclusivement d'emplois à temps partiel, ce qui ne rassure guère.

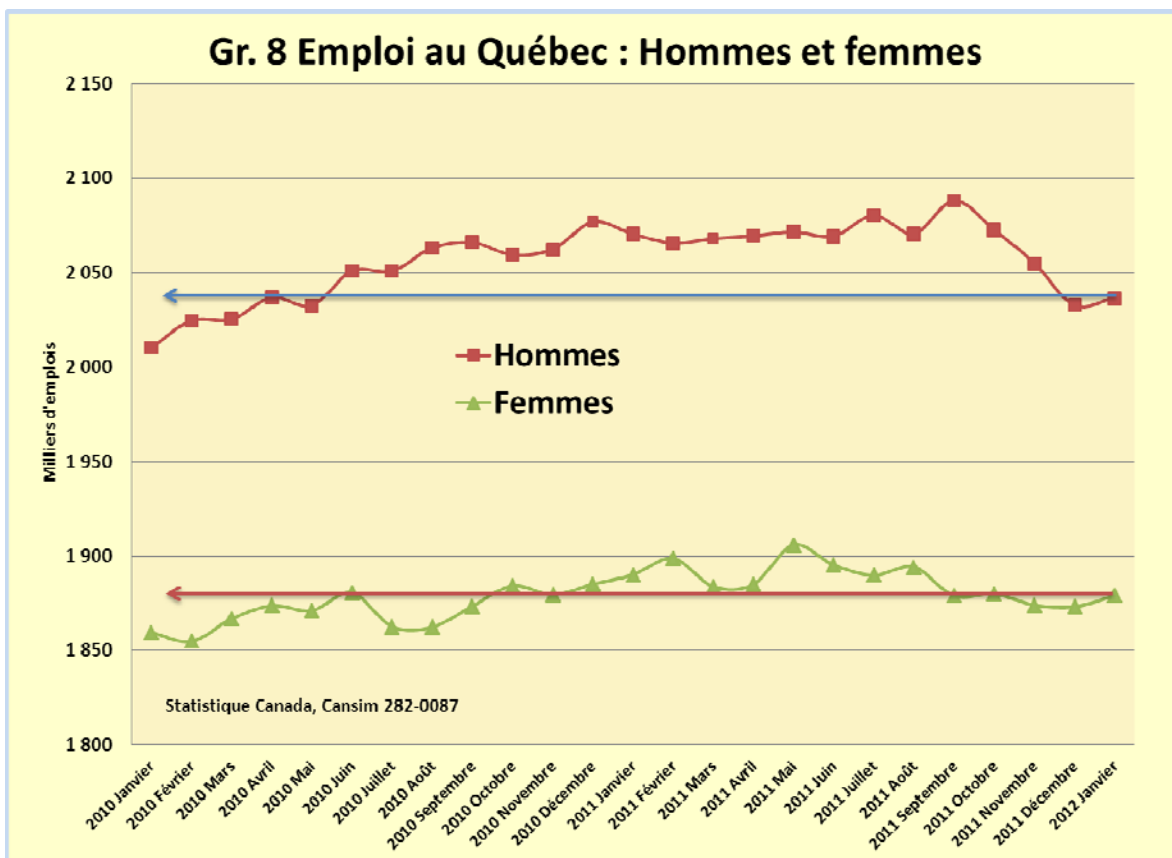
---

<sup>5</sup> STATISTIQUE CANADA (2012). *Tableau CANSIM 287-0087*, [www.40.statcan.gc.ca/l02/cst01/lfss01a-fra.htm](http://www40.statcan.gc.ca/l02/cst01/lfss01a-fra.htm) (Consulté le 3 février 2012).

Le gouvernement s'efforce de minimiser le phénomène en répétant que l'économie du Québec a quand même créé, en moyenne, 38 000 emplois de plus en 2011 que l'année précédente. C'est vrai, mais il omet de dire que pas plus tard qu'en octobre dernier il prévoyait, dans sa mise à jour budgétaire, la création de 54 100 emplois en 2011. Au fond, le gouvernement Charest n'a pas vu venir la débâcle de l'automne dernier sur le front de l'emploi. Il reste cantonné dans le déni... Peut-être parce que son regard s'est figé sur l'horizon nordique.



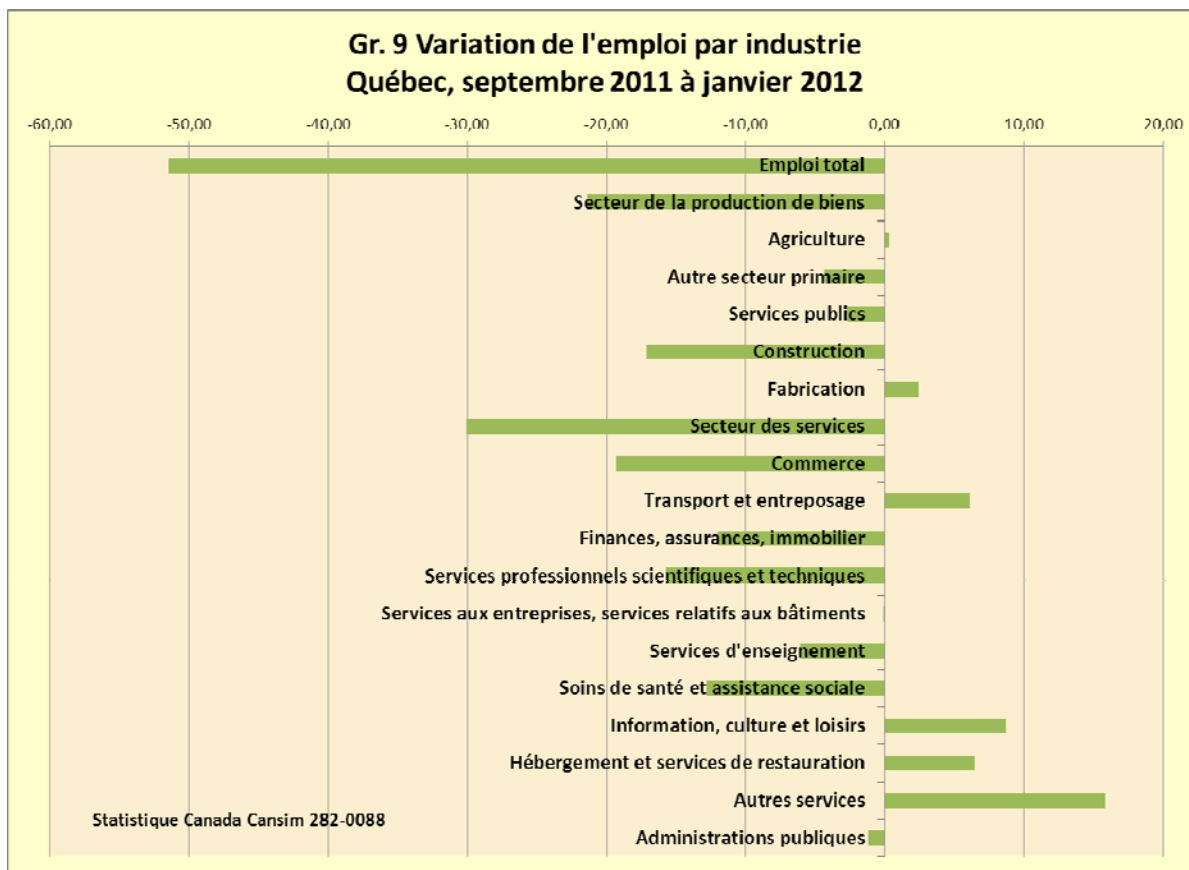
Les données de Statistique Canada indiquent par ailleurs que la totalité des pertes d'emplois depuis septembre dernier est concentrée chez les hommes. On note tout de même une érosion de l'emploi chez les femmes depuis le printemps 2011 (Graphique 7).



La chute de l'emploi au cours de l'automne reflète essentiellement l'affaiblissement de la demande intérieure, alors que la demande extérieure pour les produits du Québec demeure anémique. C'est pourquoi les pertes d'emplois se retrouvent dans une vaste gamme d'industries, comme l'indique le graphique 9.

Les pertes d'emplois sont assez partagées entre les industries de biens (-21 400) et de services (-30 100). Mais l'incidence des pertes est plus forte pour les industries de biens (-2,5 %), car celles-ci comptent pour 21 % de l'emploi total. Dans les industries de services, qui comptent pour 79 % de l'emploi total, le recul de l'emploi est de 1,0 %.

Quant au taux de chômage pour le Canada dans son ensemble, il s'établissait à 7,6 % en janvier 2012. Au Québec, le taux de chômage a remonté à 8,4 % alors qu'il se situait à 7,2 % l'été dernier. Il dépasse désormais le taux de l'Ontario, alors qu'il s'établissait à un niveau inférieur de ce dernier depuis 2009.



## Fermetures d'entreprises

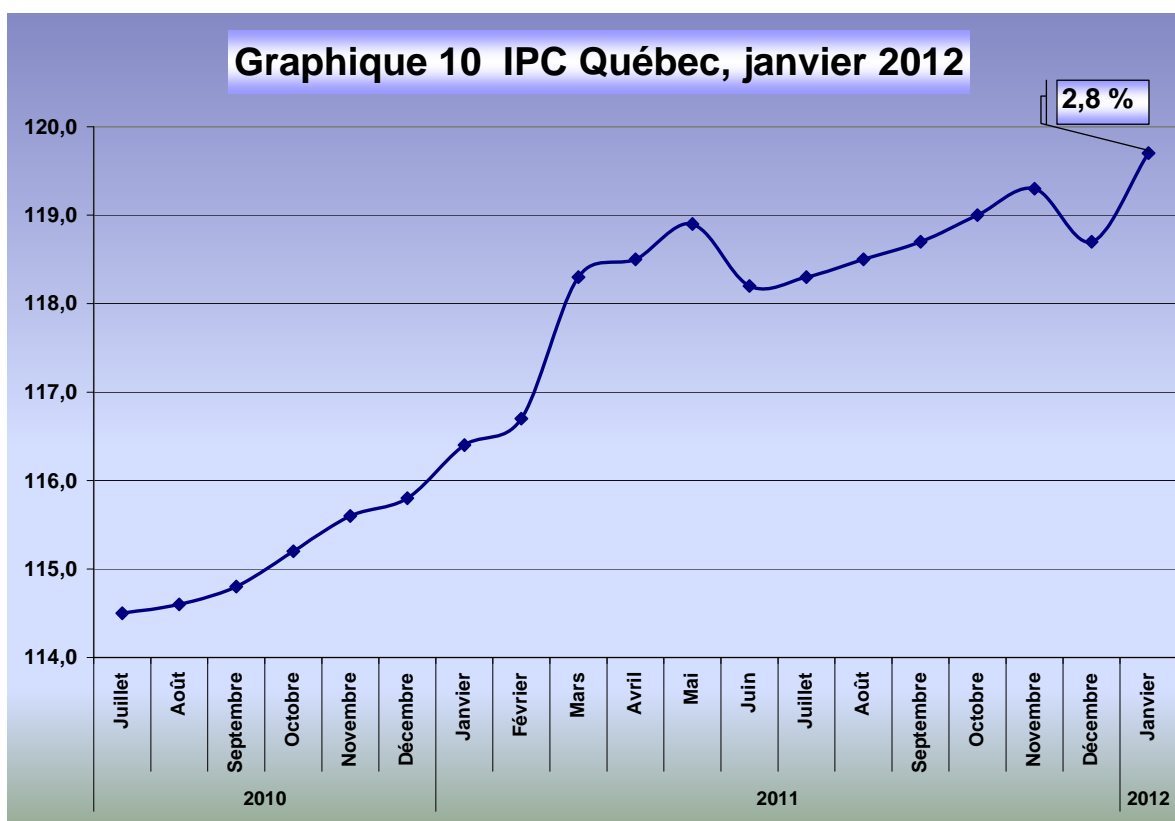
Ce début d'année au Québec est aussi marqué par une avalanche de fermetures d'entreprises. Les fermetures sont concentrées dans quelques branches industrielles en crise depuis un bon moment : l'industrie papetière, la production d'appareils électroménagers, l'industrie pharmaceutique. Dans le domaine de production d'appareils électroménagers, il ne restera plus de fabricants au Québec après la fermeture des appareils ménagers Electrolux (1 300 emplois, décembre 2010) et maintenant la fermeture du fabricant d'électroménagers Mabe (740 emplois, janvier 2012). Dans l'industrie papetière, l'hécatombe se poursuit : fermeture de l'usine Stadacona de la papetière White Birch (600 emplois, janvier 2012), fermeture d'une des quatre machines à papier de l'usine AbitibiBowater à Baie-Comeau (90 emplois, avril 2011), fermeture d'une des six machines à papier de l'usine des Produits forestiers Résolu à Kénogami (150 emplois, décembre 2011). Une note plus réjouissante figure tout de même dans ce sombre palmarès, à savoir la réouverture de l'usine de Lebel-sur-Quévillon après six ans de fermeture. Celle-ci pourra tirer profit de sa technique de pâte chimique pour produire de la rayonne, une fibre dont la production redevient rentable du fait de la hausse du prix du coton.

Dans l'industrie pharmaceutique, le modèle d'affaires est en train de changer à l'échelle internationale. En ce qui a trait à la recherche, les grandes firmes

s'orientent davantage vers la sous-traitance à des petits laboratoires privés, qui prennent en charge les risques. Ce phénomène a des répercussions importantes sur l'industrie pharmaceutique du Québec, qui a vu se multiplier les coupes d'emplois et les fermetures d'établissements : AstraZeneca (132 emplois, février 2012), Sanofi-Aventis (100 emplois, janvier 2012), Johnson & Johnson (126 emplois, janvier 2012), MDS Pharma Services (225 emplois, février 2010), Merck (180 emplois, juillet 2010), Teva (340 emplois, juillet 2011), Theratechnologies (40 emplois, décembre 2011)<sup>6</sup>. Au total, le Québec aurait perdu plus de 2 000 emplois dans ce secteur depuis cinq ans. C'est d'autant plus regrettable qu'il s'agit d'emplois hautement qualifiés et très bien rémunérés.

Parmi les autres fermetures à signaler : la raffinerie Shell en janvier 2010, où plus de 500 emplois directs ont été perdus ; la fermeture des centres d'appels IQT Solutions à Trois-Rivières, Laval et Oshawa. (500 emplois, novembre 2011). Dans un autre secteur, la compagnie Farley Windows and Doors met fin à la production de fenêtres à ses installations de Saint-Joseph-de-Beauce. Près d'une centaine de travailleurs de l'usine Solutions Bonneville vont perdre leur emploi d'ici la fin du mois de mars 2012 (98 travailleurs, janvier 2012).

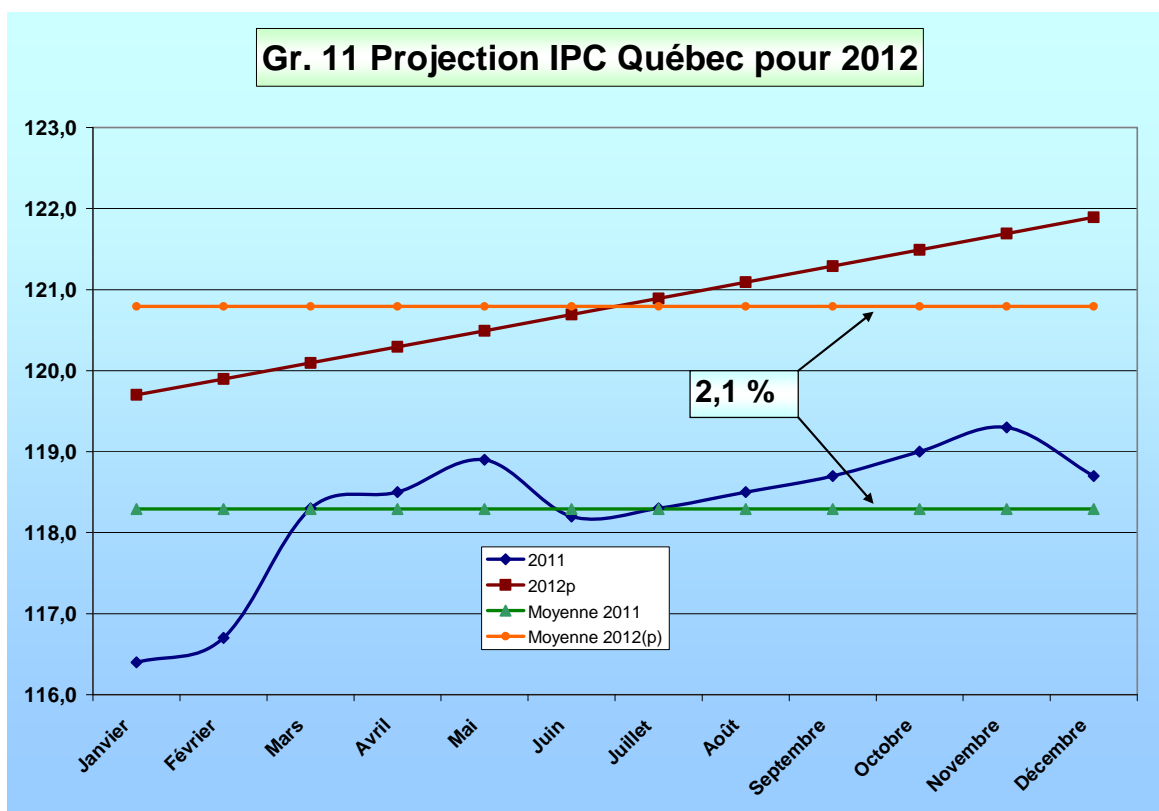
### Inflation au Québec : 2,8 %



<sup>6</sup> RADIO-CANADA (2012). *Le Téléjournal*, édition du 2 février.

L'inflation au Québec s'est modérée à la fin de 2011 mais reprend de plus belle en ce début d'année en raison de la hausse des prix de l'énergie, de l'alimentation et de la hausse de 1,0 % de la taxe de vente (TVQ). En janvier, le taux d'inflation au Québec se situe à 2,8 %. Pour l'année 2011, l'inflation s'est établie à 3,0 % en moyenne, surtout en raison de la flambée des prix énergétiques au printemps dernier. Cela se compare à des hausses moyennes de 2,1%, 0,6% et 1,3 % en 2008, 2009 et 2010, respectivement.

En supposant pour 2012 une progression mensuelle de l'inflation au taux annualisé de 2,0 %, l'inflation moyenne pour l'année s'établirait à 2,1 %. Une certaine amélioration est donc à prévoir à ce chapitre par rapport à 2011.



## 4. Finances publiques

### – Fédéral

#### **Transferts fédéraux pour la santé : désengagement fédéral planifié et étranglement des provinces**

Le 19 décembre 2011, le ministre des Finances Jim Flaherty a pris les provinces par surprise en annonçant les intentions d'Ottawa concernant les transferts aux provinces pour la santé en vue de remplacer l'entente de 2004. Cette entente prévoyait un taux de croissance des transferts de 6 % pendant dix ans. Le

gouvernement a annoncé qu'il maintiendrait ce rythme pendant les cinq prochaines années, soit deux ans de plus que l'échéance des accords en vigueur. À compter de 2017-2018, cependant, les transferts progresseront selon la moyenne mobile sur trois ans du PIB nominal, une hausse minimum de 3 % étant garantie. Un réexamen sera fait en 2024<sup>7</sup>.

En outre, la formule de répartition des transferts entre les provinces sera modifiée en 2014, comme il en avait été décidé lors du budget de 2007. Les transferts seront répartis entre les provinces selon un montant égal par habitant, ce qui fera perdre de l'argent aux provinces moins riches. En effet, la formule actuelle des transferts tient compte de la valeur des points d'impôts. Les transferts fédéraux aux provinces prennent la double forme de transferts de points d'impôts et de transferts financiers (en espèces), en vertu des accords de 1977. Globalement, la valeur des transferts par habitant est égale pour toutes les provinces. Cependant, comme les points d'impôt cédés par Ottawa rapportent davantage dans les provinces plus riches, les transferts financiers par habitant sont moindres. En égalisant les transferts en espèces par habitant, les provinces moins riches vont recevoir en moins ce que les plus riches, elles, recevront en plus, puisque les sommes seront prélevées à même l'enveloppe du Transfert canadien en matière de santé (TCS). Le ministère des Finances du Québec estimait à 200 millions de dollars les pertes que subirait le Québec du fait de ces changements.

Le directeur parlementaire du budget (DPB), Kevin Page, a publié une analyse dans laquelle il évalue qu'en procédant à ces changements Ottawa résoudra à terme ses problèmes de déficit structurel en refillant aux provinces des dépenses qui risquent de faire exploser leur dette<sup>8</sup>.

En effet, le DPB estime que la croissance des transferts pour la santé sera de 6,0 % sur la période 2007 à 2016, à peine moins que la croissance prévue de 6,1 % des dépenses de santé. Le DPB prévoit que les transferts progresseront ensuite de 3,9 % par an en moyenne sur la période de 2017 à 2024, ce qui serait nettement inférieur aux prévisions de croissance de 5,1 % des dépenses de santé pour la même période.

Comme les coûts de santé continueront à augmenter après 2024 sensiblement au même rythme, si la nouvelle formule continue à s'appliquer, la part du fédéral dans le financement de la santé tombera graduellement de 20,4 % en 2011-2012 à 18,4 % en moyenne sur la période de 2011-2035, à 13,8 % pendant les 25 années suivantes, puis à 11,9 % au-delà. Cela ramènera possiblement le financement

---

<sup>7</sup> CANADA, MINISTÈRE DES FINANCES (2011). *Le gouvernement Harper annonce d'importants nouveaux investissements dans les soins de santé*, Communiqué de presse, (19 décembre).

<sup>8</sup> CANADA, DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET (2012). *Renouvellement du Transfert canadien en matière de santé : conséquences pour la viabilité financière aux niveaux fédéral et provincial-territorial*, [www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/Renewing\\_CHT\\_FR.pdf](http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/Renewing_CHT_FR.pdf) (Consulté le 3 février 2012).

fédéral pour la santé au niveau du creux historique du milieu des années 1990, alors qu'au moment de la création du régime Ottawa assumait 50 % de la facture.

Vu les inclinaisons du gouvernement conservateur, ce désengagement peut très certainement s'interpréter comme une stratégie visant à pousser les provinces à augmenter la privatisation des services de santé.

### **Autres transferts : statu quo**

La question du financement de la santé a laissé dans l'ombre les autres annonces faites par le ministre des Finances en décembre dernier, concernant les autres transferts aux provinces.

Le gouvernement a confirmé que le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) continuera de croître à son taux actuel de 3 % par année en 2014-2015 et par la suite, que les paiements de péréquation continueront d'augmenter au même rythme que le produit intérieur brut et que la croissance du financement des territoires se poursuivra selon la formule actuelle. Comme pour les transferts en santé, le TCPS sera réexaminé en 2024. Les aspects techniques de la péréquation continueront à être examinés par les fonctionnaires et les transferts seront inscrits dans la loi pour une période de cinq ans, jusqu'en 2018-2019<sup>9</sup>.

Sous couvert de stabilité du financement, le gouvernement fédéral procède unilatéralement à la fixation des paramètres qui régissent les principaux programmes de transferts financiers aux provinces et qui conditionnent grandement leur capacité d'offrir des services éducatifs, sociaux ou de santé adéquats.

Le gouvernement conservateur dispose, sans autre forme de consultation, de questions comme le niveau du financement fédéral de l'enseignement supérieur où des redressements importants sont encore réclamés à la suite des compressions des années 1990. Il écarte cavalièrement toute possibilité de réaménager la péréquation afin de compenser les provinces pénalisées par les changements apportés à la formule de répartition des transferts pour la santé ou pour tout autre motif découlant des imperfections de la formule elle-même.

### **Transferts fédéraux au Québec pour 2012-2013 : inchangés**

Une autre information qui est passée sous le radar des médias lors de l'annonce fédérale de décembre dernier concerne l'ampleur des transferts fédéraux aux provinces pour 2012-2013.

Un document du ministère des Finances du Canada indique que le Québec recevra en gros, en 2012-2013, le même montant de transferts qu'en 2011-2012, soit

---

<sup>9</sup> CANADA, MINISTÈRE DES FINANCES (2011). Communiqué de presse, (19 décembre) (Consulté le 3 février 2012).

17,4 milliards. L'accroissement des paiements au titre du TCS et du TCPS est annulé par une réduction au chapitre de la péréquation.

### **Révision du programme de la sécurité de vieillesse**

Le premier ministre Harper a profité de son séjour à Davos, fin janvier, pour annoncer que son gouvernement entendait réviser le programme fédéral de la sécurité de la vieillesse, qui concerne les prestations aux aînés financées à même les revenus courants. Le programme comprend la pension de la sécurité de vieillesse (PSV) pour toutes et tous et le supplément de revenu garanti (SRG) pour les aînés moins fortunés. Aucune précision n'a été fournie quant aux changements envisagés, ni au moment de l'annonce, ni depuis lors. En fait, des propos vagues et contradictoires ont été tenus par les porte-parole du gouvernement depuis l'annonce. La rumeur veut que l'âge du début des prestations soit retardé de 65 à 67 ans, mais il faudra attendre la présentation du budget fédéral dans quelques semaines pour obtenir de plus amples précisions quant aux intentions véritables du gouvernement.

À ce sujet, le directeur parlementaire du budget, Kevin Page, a déposé un avis pour signaler que le programme de sécurité de vieillesse du gouvernement fédéral était tout à fait viable et soutenable en tenant compte des nouveaux facteurs de progression des transferts pour la santé<sup>10</sup> (ces projections supposent la stabilité du régime d'imposition). Selon les projections effectuées, le coût du programme de prestations aux aînés augmenterait d'un point de pourcentage du PIB, passant de 2,2 % (36 milliards) en 2010-2011 à un sommet de 3,2 % du PIB (142 milliards) en 2036-2037, avant de redescendre graduellement à 1,8 % du PIB. Il s'agit d'une projection similaire, mais légèrement plus élevée que celle effectuée par le Bureau de l'actuaire en chef (BAC), en raison de la prise en compte d'un facteur de bonification des prestations au-delà du taux d'inflation.

Les propos du premier ministre Harper ont causé beaucoup d'émoi et suscité une vive inquiétude dans la population et plus particulièrement chez les personnes âgées, qui sont parmi les plus vulnérables de la société. Ces propos ont aussi provoqué l'indignation des gouvernements provinciaux, qui craignent de se voir refiler des charges plus lourdes d'assistance sociale. Nous retrouvons ici une illustration additionnelle du style arrogant et méprisant adopté par les conservateurs depuis qu'ils sont devenus majoritaires, alors que cette question n'avait même pas été effleurée lors de la campagne électorale de mai dernier.

---

<sup>10</sup> CANADA, BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET (2012). *Viabilité financière fédérale et prestations aux aînés*, [www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/Sustainability\\_OAS\\_FR.pdf](http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/Sustainability_OAS_FR.pdf) (Consulté le 16 février 2012).

## **Vers un budget d'austérité**

Le gouvernement a déjà laissé entendre que son prochain budget, attendu dans quelques semaines, annoncerait des compressions de l'ordre de 5 % à 10 % des dépenses de fonctionnement (4 à 8 milliards) afin de rétablir l'équilibre budgétaire en 2015-2016.

Assez ironiquement, le *Wall Street Journal* citait, à la mi-février, les propos de deux experts rattachés aux agences de notation qui mettaient en garde le gouvernement Harper contre la tentation de vouloir aller trop vite dans l'élimination du déficit, ce qui pourrait nuire à une économie chancelante. Steven Hess, l'analyste en chef de Moody's pour le Canada, a indiqué qu'avec un déficit de l'ordre de 2,0 % du PIB, il n'y a pas d'urgence à rétablir l'équilibre budgétaire. Quant à Shelly Shetty, de la firme Fitch, elle a déclaré : « vous n'êtes pas obligé d'avaler une pilule amère si vous n'êtes pas malade ».

Comme le montre ce survol des politiques budgétaires fédérales, le Québec est bien mal servi par le gouvernement Harper.

### **– Québec**

#### **Des choix budgétaires à revoir**

Le bilan financier des deux dernières années s'avère meilleur que ce qui avait été prévu. Pour cette année, on pourrait voir se répéter le même scénario, à moins que la récente baisse de régime de l'économie ne vienne perturber les tendances. Entre-temps, le gouvernement prépare le budget le plus restrictif depuis des années au chapitre de la progression des dépenses de programmes.

Aux prises avec la récession économique, le gouvernement avait prévu un déficit de 3,9 milliards pour 2009 lors de la présentation du budget. Ce chiffre a par la suite été porté à 4,7 milliards lors de la mise à jour de l'automne 2009, puis ramené à 4,3 milliards dans le budget de 2010. Mais, en définitive, le déficit pour 2009 s'est établi à 3,2 milliards, soit l'équivalent de 1,0 % du PIB. En effet, l'économie québécoise a résisté beaucoup mieux que prévu à la récession, notamment en raison des importants travaux de réfection des infrastructures lancés très opportunément en 2007 à la suite de l'effondrement du viaduc de la Concorde en banlieue de Montréal. Quant au budget de mars 2010, il prévoyait un déficit de 4,5 milliards, chiffre révisé à 4,6 milliards l'automne suivant. Mais les chiffres plus définitifs publiés à l'automne 2011 établissent le déficit de 2010 à 3,1 milliards, tout comme l'année précédente. Dans les deux cas, le déficit a été surestimé de 1,5 milliard. Duplicité ou prudence excessive ? La question se pose.

Qu'en est-il de l'année en cours ? Le rapport mensuel le plus récent du ministère des Finances indique que le déficit budgétaire pour les sept premiers mois de 2011-2012, d'avril à octobre, s'établit à 1,4 milliard comparativement à 2,3 milliards

l'an dernier pour la même période<sup>11</sup>. C'est presque un milliard de moins. Par conséquent, le gouvernement pourrait fort bien boucler le présent exercice avec un déficit inférieur aux 3,8 milliards prévus lors du dernier budget. Cela dépendra de l'évolution de l'économie et de la tenue de l'emploi en ce début d'année.

Le ministre des Finances, Raymond Bachand, a pour sa part indiqué que le prochain budget, attendu vers la fin du mois de mars, serait consacré au soutien de l'économie et à la relance de l'emploi, tout en respectant l'échéancier pour le retour à l'équilibre budgétaire prévu pour 2013-2014.

Signalons, pour terminer, que des rumeurs circulent sur la possibilité que le gouvernement devance le versement d'un ajustement salarial de 0,5 % dans les secteurs public et parapublic, découlant de l'application de la clause PIB convenue lors des dernières négociations, mais dont les modalités exactes ne pourront être finalisées avant novembre prochain. Dans sa mise à jour de l'automne dernier, le gouvernement avait déjà indiqué qu'il constituait une provision de 142 millions pour payer cet ajustement. Cela se rajouterait à la majoration salariale de 1,0 % prévue pour le 1<sup>er</sup> avril 2012.

## Conclusion

Les interactions entre les diverses composantes d'une économie de plus en plus mobilisée provoquent, en ce moment, un mouvement de ralentissement d'ensemble qui découle des inquiétudes et des incertitudes suscitées par les déboires financiers et économiques des pays européens. Ceux-ci ne parviennent toujours pas à assurer une régulation harmonieuse de la zone euro, en bonne partie à cause des carences institutionnelles. Le repli économique qui en résulte se propage à l'économie mondiale.

Il ressort de cela que, de plus en plus, la généralisation des politiques d'austérité, dans un contexte où la croissance économique est absente, ne fait qu'empirer le marasme et alimenter une spirale récessionniste internationale, au lieu de servir de tremplin pour la reprise. C'est pourquoi le FMI a recommandé aux gouvernements d'éviter de durcir leur politique budgétaire à court terme. À quelques semaines du dépôt de leurs budgets, nos gouvernements devraient écouter ces conseils. D'ailleurs, en ce qui a trait au Canada, il n'y a pas péril en la demeure, comme l'ont souligné des porte-parole d'agences de notation que l'on ne peut guère soupçonner de gauchisme.

Plusieurs facteurs internes et externes conjuguent leurs effets pour freiner la progression de l'économie canadienne. Le Québec apparaît comme la région la plus affectée par ce ralentissement, du moins si l'on prend l'emploi comme baromètre de l'activité économique. Peut-on espérer de nouvelles initiatives de

---

<sup>11</sup> QUÉBEC, MINISTÈRE DES FINANCES (2011). *Rapport mensuel des opérations financières au 31 octobre 2011*, [www.finances.gouv.qc.ca/documents/mensuel/fr/MENFR\\_rmof\\_6\\_06.pdf](http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/mensuel/fr/MENFR_rmof_6_06.pdf) (Consulté le 27 janvier 2012).

stimulation économique de la part d'Ottawa quand on voit à quel point le Québec est mal desservi par le gouvernement Harper ? Pour sa part, le gouvernement du Québec ne peut rester les bras croisés, se contentant d'incantations sur les vertus présumées du Plan Nord. Nos propositions concernant le report de l'échéance pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire, pour un financement plus adéquat des services publics, pour la révision des politiques fiscales inéquitables et pour le redéploiement industriel demeurent tout à fait pertinentes.